

Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises [suite]

Autor(en): **Amman, Alfred d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **37 (1923)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Westerspül, Herren von W', v. Dr. *F. Hegi*. 3. Bd. d. geneal. Handbuchs zur Schweiz. Geschichte, Zürich 1908/16.

Widen, Die Herren von W', v. *E. Stauber*. 3. Bd. d. geneal. Handbuchs zur Schweiz. Geschichte, siehe auch : Schloss Widen, v. *E. Stauber*; 1. Teil. Neujahrsblatt d. Stadtbibl. Winterthur 1910.

° **Wolf** u. **Wolff** aus Honrain b. Wollishofen. 1. Bd. Deutsch-Schweiz. Sonderband Dr. B. Kørners Deutsches Geschlechterbuch, Görlitz 1922. (Einsenderin : Frl. Toni Wolff, Zürich, Verfasser : *Fritz Amberger*.)

Wunderly v. Meilen, Stammbaum d. Hs. Heinr. Robert Wunderly-Volkart, verfasst v. *Job. Frick*, Zürich 1911.

° **Wunderly**, 1. Bd. Deutsch-Schweiz. Sonderband Dr. B. Kørners Deutsches Geschlechterbuch, Görlitz. (Einsender : H. Wunderly-Volkart, in Meilen, Verfasser : *Fritz Amberger*.)

Wydlér v. Affoltern a. A., Stammtafel der Familie W', von Dr. *Walter Merz*, Aarau 1921. Im Staatsarchiv Zürich.

Zeller v. Zürich, Das Geschlecht der Z' (18..). Separatabdruck aus d. Zürcher Wappenbuch.

Ziegler, Die Zürcher-Familie Z', mit 2 Stammtafeln, von Dr. *Konrad Escher-Ziegler*, Zürcher-Taschenbuch 1918.

Lettres d'armoiries et de noblesse conçédées à des familles fribourgeoises.

par ALFRED d'AMMAN.

(Suite.)

63. **Lenzbourg, 1783.** Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, duc de Savoie, de Montferrat, etc., vicaire perpétuel du St. Empire romain en Italie, donne le titre de comte au baron Pierre-Simon-Nicolas¹ de Lentzbourg, de la ville de Fribourg, chevalier, commandeur des ordres militaires et hospitaliers de Notre Dame du Mont Carmel et de St-Lazare de Jérusalem ; 1783, mai 23, à la Vigne Reale.

Original en mains de M. Charles de Lenzbourg à Vogelshaus (Fribourg).

Motifs de la concession : Sollicitation personnelle de Pierre-Simon-Nicolas de Lenzbourg, en considération des services rendus à la maison de Savoie par un de ses ancêtres ; desquels services et du mérite personnel du suppliant le roi se déclare bien informé.

Caractéristique du titre : Il est accordé pour le suppliant et pour ses descendants mâles d'aîné en aîné, par ordre de primogéniture, avec pouvoir d'user des armoiries et de jouir de tous les privilèges, droits et honneurs dont jouissent les autres comtes des états du roi de Sardaigne ; concession faite sans paiement des droits d'émolument, sceau, etc., et enregistrée au registre des patentes le 2 août 1783.

¹ Dans la plupart des documents, il paraît sous les seuls nom de Simon-Nicolas.

Voici en quoi consistent, à ma connaissance, les services rendus à la maison de Savoie par un ancêtre de Pierre-Simon-Nicolas. Ils furent d'ordre financier : le duc Charles III ayant négocié des emprunts à Bâle, Mulhouse et Zurich, soit pour lui-même, soit comme répondant de son chambellan le baron de Viry, dut, selon l'usage courant de l'époque, fournir des cautions ; il les trouva dans les personnes de Jean *Lansburgue*, bourgeois de Fribourg, Jacob *Foguilly* et Anzilliz *Sytemacher*, aussi de Fribourg, Henri *Mellimgue*, bourgmaître de Bâle et Jean Léon de *Pomgnen*, son gendre. Le cautionnement prêté par ces cinq personnages, selon acte passé à Chambéry le 14 mai 1529, portait sur 8800 florins d'or du Rhin ; en surplus, les trois Fribourgeois s'engageaient pour 1200 ducats¹. En gardance de dam, le duc donnait hypothèque à Jean Lansburgue sur tous ses biens, spécialement sur ses seigneuries de Romont et Cudrefin.

Je relève le fait que, dans le diplôme de 1783, Pierre-Simon-Nicolas est titré de baron ; ce titre n'est pas fondé sur un diplôme émanant, à cette fin expresse, d'un souverain. Pierre-Simon-Nicolas le prit pour la première fois dans son contrat de mariage, instrumenté par le notaire Rabusson, à Dôle, le 16 juin 1768, et dans l'acte de mariage, célébré à Besançon, le 20 juin suivant².

Je l'ai trouvé ensuite dans des actes passés à Fribourg, le 20 mai 1771, par le notaire André Berguin et le 18 décembre 1773 par le notaire Théodore-Joseph Frémiot ; enfin, dans le brevet, daté du 2 mars 1777, de commandeur de la commanderie de Montfort des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre Dame du Mont Carmel et de St-Lazare de Jérusalem, conféré à Simon-Nicolas de Lenzbourg par le grand maître Louis-Stanislas-Xavier, fils de France, frère du roi. Par contre, ce Simon-Nicolas n'est pas titré de baron dans les brevets antérieurs à lui conférés dans les mêmes ordres :

a) celui de chevalier, daté du 3 mai 1764 ;

b) celui de commandeur de la commanderie de St-René, en date du 24 février 1771.

Dans le premier de ces deux documents, il est qualifié de membre du Conseil Souverain de la république de Fribourg en Suisse, ancien seigneur baillif de Châtel-St-Denis et tribun du peuple de la dite république de Fribourg ; dans le second, d'ancien banneret et du Conseil des Soixante de la république de Fribourg en Suisse³.

L'auteur d'un manuscrit contemporain s'est permis d'attribuer le titre à une confusion qu'aurait faite la Chancellerie de l'ordre entre la qualité de banneret de Simon-Nicolas de Lenzbourg et le mot de baron. Quoiqu'il en soit de cette supposition, on ne doit voir qu'un titre de courtoisie dans la qualification de baron mentionnée dans le brevet de 1777.

Pierre-Simon-Nicolas était fils de Jean-Antoine Lenzburger et Marie-Ursule de Vevey ; il naquit le 9 décembre 1717. Il entra fort jeune au service de France ; on le trouve dès 1734 comme lieutenant de la compagnie de Bocard du régiment Bürki ; dans une campagne en Piémont en 1743, il est aide de camp du maréchal

¹ Le document original est en mains de Charles de Lenzbourg, à Vogelshaus.

² Documents en possession de M. Charles de Lenzbourg.

³ Ces trois brevets, de 1764, 1771, 1777, sont en mains de M. Charles de Lenzbourg.

de camp comte de Courten. Après seize années passées sous les armes, il revint à Fribourg. Il entra aux Deux-Cents pour le quartier de la Neuveville en 1745, aux Soixante pour ce même quartier en 1756, fut banneret de 1759 à 1762, et lieutenant d'avoyer de Morat en 1767.

En 1766, il demanda au Conseil et en obtint l'autorisation de modifier le nom de Lenzburger en celui de Lenzbourg², sous lequel est porté au registre des bourgeois, en 1394 et 1415, le premier du nom paru à Fribourg.

Il épousa en premières noces Marie-Françoise Brunisholz, laquelle mourut en 1765³; en secondes noces, en juin 1768, à Besançon, Alexandrine Bonaventure de Belot-Villette, fille de Jean-François, marquis de Belot-Villette⁴. En 1790, il obtint du roi Louis XVI des lettres de naturalisation française. Il mourut en 1806.

Sa descendance est représentée aujourd'hui par son arrière petit-fils, Charles de Lenzbourg.

L'un de ses frères François-Pierre-Bernard-Emmanuel, fut abbé de Hauterive et évêque de Lausanne.

Le diplôme de 1783 ne modifia point les armoiries concédées à cette famille, soit à Hans Lenzburger en 1541, par l'empereur Charles-Quint⁵, armoiries déjà portées par lui en plusieurs sceaux depuis environ une décade; de ce dernier point, il découle que le diplôme de 1541 constitua en fait une confirmation d'armoiries.

64. Escuyer, 1791. Stanislas-Auguste, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, anoblit Nicolas-Albert Escuyer et ses descendants, c'est-à-dire leur confère la dignité de gentilshomme polonais, leur donne des armoiries et voix active dans toutes les assemblées de la noblesse; 1791, novembre 12, à Varsovie.

Original au musée cantonal de Fribourg; texte polonais; une traduction française faite en 1791 par Fabien Surkowski, aumônier à la cour de son Excellence le comte de Gerwzyn Zwinnicki, et ami de Nicolas-Albert Escuyer, est insérée dans un manuscrit déposé à la bibliothèque cantonale de Fribourg et intitulé: « Recueil d'ordonnances et de divers actes relatifs à Romont⁶ ».

Motifs de l'anoblissement: Proposition de la diète nationale basée sur les mérites de Nicolas-Albert Escuyer.

Libellé de l'armoirie: Les armes Porwik, c'est-à-dire une aigle dans le champ blanc avec les ailes épanchées (éployées) pour voler; sous elle trois globes jaunes dont celui qui est placé au milieu est ceint trois fois de couleur bleue; le second au côté gauche, deux fois avec la couleur rouge de haut en bas; et le troisième

¹ Ces renseignements sur sa carrière militaire sont tirés de Leu, *Lexikon de la Suisse*, vol. XII, 1767 et de Holzhalb, *supplément III^e au dit Lexikon*, 1788.

² C'est bien en celui de Lenzbourg, et non en celui de Lentzbourg que j'ai indiqué à tort dans mon article n° 20 relatif au diplôme de 1541 (*Archives hérald.* 1920, p. 40).

³ Arch. cant. Frib., notaire André Berguin, reg. n° 2, fol. 34.

⁴ Contrat de mariage, cité ci-dessus.

⁵ Voir Arch. hérald. 1920, p. 38.

⁶ Page 172 et suivantes. Le diplôme consiste dans un livre richement relié, appelé *theca regia*, auquel sont appendus par un cordon d'or trois boîtes de lames dorées dans lesquelles sont gravés le sceau diplomatique, celui de la couronne et celui du grand duché de Lithuanie. Le traducteur a mentionné que le diplôme fut donné avec pleine distinction, tandis qu'à l'ordinaire il était donné sans les boîtes et simplement en parchemin avec les sceaux.

du côté droit avec la même couleur rouge, mais obliquement, comme ces armes seront peintes ici..... lesquelles armes donnent la distinction et font la prérogative de sa noblesse (Fig 258).

Le présent diplôme a déjà été mentionné dans un article publié dans les *Annales fribourgeoises* par le Dr Félix Hauptmann, professeur à l'Université de Fribourg ¹. L'auteur y expose que les armoiries polonaises ne sont pas propres à telle ou telle famille, mais sont celles du clan, *herb*, auquel une famille donnée est rattachée. Ainsi Nicolas-Albert d'Escuyer, agrégé au *herb* Porwik, reçut les armoiries propres à celui-ci ; elles se blasonnent ² d'argent, à l'aigle de sable, empiétant un bâton et surmontant trois écus rangés, le premier d'or à deux pals de gueules, le deuxième d'or à trois fascés de gueules, le troisième d'or à deux barres ³ de gueules.

Nicolas-Albert d'Escuyer s'allia en Pologne à Marceline Zélinka, d'une famille polonaise considérable ; il en eut deux fils, Ignace et Gaëtan, et une fille Christine. Celle-ci devint en 1819 la femme de Philippe-Désiré-Louis-Nicolas de Gottrau, auquel elle donna une nombreuse postérité ; elle mourut le 22 mars 1868. Gaëtan, allié à la comtesse d'Ebersberg, de Munich, n'eut pas d'enfant. Ignace, aussi médecin, épousa Constance Pika, Polonaise, dont il eut un fils, Georges, lequel mourut à Berlens, le 19 novembre 1907. Avec lui s'éteignit la descendance de Nicolas-Albert ⁴.



Fig. 258. Armoiries peintes sur le diplôme accordé en 1791 à Nicolas Escuyer.

Dix-neuvième siècle.

A l'instar des études déjà publiées dans les *Archives héraldiques* sur les lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles bâloises et genevoises et selon le programme arrêté par cette revue, le présent travail ne s'étendra pas au delà de la première moitié du XIX^e siècle. Je le termine donc avec l'année 1847 : tandis que la date de 1830 avait marqué dans la République et Canton de Fribourg, la fin du régime aristocratique, restauré en 1814, celle de 1848 amena la substitution de l'Etat fédératif à la Confédération d'Etats.

¹ Année 1916, p. 282 et suiv.

² Rietstap, Armorial général.

³ Rietstap indique des bandes, mais la peinture exécutée sur le diplôme montre des barres.

⁴ Je dois plusieurs de ces renseignements biographiques à M. Georges de Gottrau, petit-fils de Marceline Zélinka.

Dans la matière considérée, le XIX^e siècle fait contraste avec le précédent. Les lettres proprement dites d'armoiries et les lettres de noblesse, avec leur phraséologie prolix, ne sont plus en usage; les distinctions accordées par les souverains se bornent habituellement à la concession d'un titre honorifique sans attribution d'armoiries. Un diplôme de Saxe de 1833 est le seul où je rencontre l'ancienne forme rédactionnelle. La série s'ouvre par deux concessions du titre de baron par Napoléon I^{er}, et une par Louis XVIII. Dans les nombreuses campagnes napoléoniennes, les services rendus par les Suisses ne furent que trop souvent méconnus, il y avait du reste pour le souverain un intérêt politique à favoriser l'élément français de l'armée. De là, une faible part des Suisses aux diplômes napoléoniens.

Au cours de mon étude, commencée en 1919, un certain nombre de diplômes sont parvenus à ma connaissance, dont j'ai dû différer la publication, parce que je les ai découverts trop tard pour les insérer dans leur ordre chronologique; ils seront l'objet d'un supplément.

65. **Von der Weid, 1807.** L'empereur Napoléon I^{er} donne le titre de baron avec une dotation en Westphalie à François-Pierre-Félix von der Weid, général de brigade.

On ne connaît pas le document constitutif de cette distinction; elle a été rapportée pour la première fois par Marcus Lutz dans la biographie de ce von der Weid publiée dans son ouvrage, *Nekrolog denkwürdiger Schweizer*, Aarau, 1812. Lutz ne cite pas la date; mais on peut inférer du contexte qu'elle se place au cours de la campagne contre la Prusse en 1806-1807. Lorsque Lutz fit éditer son ouvrage, il y avait seulement deux ans que von der Weid était mort; cela permet de croire qu'il était renseigné exactement sur ce contemporain.

Après Lutz, une biographie de von der Weid fut donnée par H. de Schaller dans son *Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon I^{er}*. C'est lui qui précisa la date de la concession du titre de baron: «après la rapide campagne contre la Prusse au cours de laquelle, dit-il, von der Weid fut blessé à Pulstuck (25 décembre 1806), il fut nommé général de division et baron de l'empire avec une dotation en Westphalie». On peut ainsi attribuer à ce fait la date de 1807.

Deux années après H. de Schaller, Alex. Daguét a aussi publié une biographie, beaucoup plus étendue, dans le *Bien public, Chroniqueur suisse*, (nos des 19 avril au 3 mai 1884). Il place en 1806 la double promotion de général de division et de baron; étant donné le contexte du récit de Schaller, la date de 1807 semble être plus probable.

C'est à ces trois sources que j'ai puisé, à quelques exceptions près, les faits que j'expose ci-après.

François-Pierre-Félix von der Weid était de la branche des von der Weid dits de Pondichéry, ainsi nommés d'un séjour qu'avait fait dans cette possession française le grand père de ce Pierre; celui-ci était fils de François-Pierre-Jacques-Nicolas-Fidèle, dit de Miséricorde, et de Marie-Madeleine Charpenel, de la Seine près Toulon²; il naquit à Fribourg et y fut baptisé le 31 mai 1766.

¹ Dans *Archives de la Société d'histoire du Canton de Fribourg*, t. III. 1882, p. 431-433.

² A. C. F. registre du not. André Berguin, 5 octobre 1794.

Entré en 1784 au service de France dans une compagnie que possédait son père au régiment de Waldner, plus tard Vigier, il fut lieutenant le 26 octobre 1788 ; il prit part, avec Nicolas de Gady, à la répression sanglante de la rébellion du régiment de Châteauvieux à Nancy, et en récompense de sa courageuse conduite reçut la croix de St-Louis. Après le licenciement des régiments suisses dans l'automne de 1792, von der Weid qui s'était laissé fasciner par la Révolution française, s'enrôla dans la garde nationale à Toul. puis dans le corps d'armée du général Miakosky. Cependant il ne resta pas longtemps sous les drapeaux et revint dans sa ville natale ; entré aux Deux-Cents en 1795, il se lia avec les patriotes les plus ardents, entre autres avec François Duc.

Lorsque, sous les ordres de Ménard, puis de Brune, les Français envahirent le Pays de Vaud, puis les cantons de Fribourg et de Berne ; von der Weid se fit l'informateur de ces généraux ; en compagnie de François Duc, il se rendit fréquemment auprès d'eux pour les renseigner ¹. Après la prise de Fribourg, Brune ayant décrété contre les membres de l'ancien gouvernement l'exclusion de toute fonction publique pendant une année, excepta de cette mesure les citoyens von der Weid et Montenach « en récompense des services rendus par eux à la cause de la Liberté ² ».

Ensuite, nommé chef de bataillon dans la Légion helvétique, von der Weid fit campagne sous Masséna contre l'archiduc Charles, fut aux deux batailles de Zurich (24 juin, 24-26 septembre 1799) ; incorporé dans une division de l'armée d'Italie, il servit dans la campagne exécutée par le premier consul. Son corps ayant été licencié en janvier 1800, il revint à Fribourg et y fut nommé inspecteur général des milices du canton de Sarine et Broye. En 1802, une forte réaction fédéraliste s'étant faite contre le gouvernement helvétique, il fut l'un des chefs militaires que ce dernier opposa aux fédéralistes, et après l'insuccès du général Andermatt, il eut le commandement suprême des troupes de l'Helvétique jusqu'à l'Acte de Médiation. Ayant alors repris du service dans l'armée française, il fut nommé général de brigade le 17 mai 1803 et fit campagne en Allemagne dans le corps du général Baraguay d'Hilliers, puis dans le Tyrol sous le maréchal Ney. Dans les deux années suivantes, il prit part à la guerre contre la Prusse, fut aux batailles de Pulstuck (25 décembre 1806), d'Eilau (17 février 1807) et de Friedland (14 juin 1807). Après la paix de Tilsit, ayant demandé à servir en Espagne, il fut incorporé en octobre 1808 dans l'armée du général Sébastiani, se battit à Ciudad Real (27 mars 1809) et fut fait prisonnier, le 5 avril suivant. Enfermé à Carthagène, il y mourut d'une fièvre pestilentielle le 23 octobre 1810.

Il avait épousé Louise-Sophie de Maillot ³, une fille du gouverneur de Toul, dont il fit la connaissance pendant qu'il servait dans la garde nationale de cette ville ; le mariage doit donc se placer vers l'an 1793. Il eut un seul enfant, Louise-Marguerite-Sophie, laquelle épousa Hippolyte Collobel de Nantes ⁴.

¹ Lettre de Brune au Directoire du 5 germinal an 6 (25 mars 1798), dans *Archiv für Schw. Geschichte*, vol. 12, 1858.

² Lettre de Brune aux Electeurs de Sarine et Broye du 6 germinal an 6 (26 mars 1798), dans *Archiv für Schw. Geschichte*, vol. 12, 1858.

³ *Arch. cant. Frib.*, not. André Berguin, 5 oct. 1794.

⁴ *Ibid.*, not. Georges Buchs, reg. 22, 1821.

66. **Amey, 1808.** L'empereur Napoléon 1^{er} donne le titre de baron à François-Pierre-Joseph Amey.

La date précise de cette concession de titre ne peut pas être indiquée, car le document original est introuvable et n'a pas été transcrit dans les archives de l'empire ¹. Mais cette concession doit cependant être admise comme certaine sur la foi d'une publication officielle, le *Moniteur* de 1815, dans la table duquel on trouve la mention suivante : « Le baron Amey, lieutenant-général, commandant la 2^e subdivision de la 21^e division militaire ; — part, que prend le baron Amey à la fête donnée à Limoges au passage du duc et de la duchesse d'Angoulême ² ».

Cette indication de titre mérite d'autant plus de créance qu'il n'était pas de création royale ; s'il n'avait pas été authentique, nul doute qu'on l'eût passé sous silence.

François-Pierre-Joseph Amey, d'Albeuve (Fribourg), naquit le 2 octobre 1768 ³.

Il entra fort jeune dans la carrière des armes ; cadet dans le régiment de Vigier, le 1^{er} octobre 1783 ; sous-lieutenant le 18 juillet 1788 au régiment de Châteaueux ; après le licenciement des régiments suisses en automne 1792, il s'enrôla dans les armées de la république ; on le trouve, dès le 10 octobre, capitaine à la Légion du Rhin ; puis, à la légion des côtes de La Rochelle, il fait la guerre aux Vendéens sous Moreau ; chef de bataillon le 23 juin 1793, général de brigade le 8 brumaire an II, il combat en cette qualité aux armées des Alpes et du Rhin jusqu'à l'an VIII ; au 18 brumaire, il coopère activement au coup d'Etat exécuté par le général Bonaparte. En 1802, envoyé par le général Séras dans le canton de Vaud pour réprimer l'insurrection des « bourla-papey », il réussit à leur faire déposer les armes sans effusion de sang ; le 21 brumaire de la même année, il s'embarque pour St-Domingue, avec le général Leclerc, dont il est adjudant-général, et fait sous ses ordres toute l'expédition ; à son retour, il reçoit dans la 2^e division militaire un commandement qu'il exerce jusqu'en 1808 ; en cette année, il est créé baron d'empire avec deux dotations en Westphalie, d'une valeur totale de 4000 francs de rente ; envoyé en Espagne en 1809, comme chef d'une brigade de la division Verdier, il se distingue au siège de Gironne. En 1812, il fait la campagne de Russie, au cours de laquelle (19 novembre), il est promu général de division ; au mois de septembre 1813, il est chargé de défendre la Westphalie contre les troupes prusso-russes ; après la bataille de Leipzig, il a le commande-

¹ Ce nom ne se trouve pas dans les Lettres patentes de la noblesse impériale conservées aux *Archives nationales* (communication de M. Trudon des Ormes à Paris, membre correspondant de la Société suisse d'héraldique).

² Même communication.

³ Selon une communication faite par Alexandre Duguet à la séance, du 12 juillet 1861, de la Société d'histoire du canton de Fribourg (voir tome 4, p. 27), Amey serait né à Schlestadt, où son père était établi ; dans le second volume de la Grande Encyclopédie, édité à Paris postérieurement à 1861, et contenant une biographie détaillée du général Amey, c'est aussi la ville de Schlestadt qui est indiquée comme lieu natal ; M. Gaston Castella, dans l'article livré au *Dictionnaire historique et géographique de la Suisse*, place la naissance à Albeuve, cela sur la foi d'indications verbales recueillies à Albeuve. J'ai réussi à obtenir de la ville de Schlestadt l'extrait de son baptême en cette dite ville : « né le 2 octobre 1768, fils de François-Pierre Amey, chirurgien-major au régiment Suisse de Waldner et de Ursule Collignon ; parrain, Joseph Coindet, sous-lieutenant au régiment de Waldner ; marraine, demoiselle Marie-Anne de Vonderweidt, fille de Jean-Ulrich et de Marie-Elisabeth Bydon de Coursel, époux demeurant à Fribourg en Helvétie ».

ment de la 2^e division du corps de Macdonald. En 1814, il prend part aux combats de Château-Thierry, de la Ferté-sous Jouarre, d'Arcis-sur Aube ; il est écrasé à la Fère-Champenoise avec la division Pactol par les masses de Blücher et de Schwarzenberg. Au retour des Bourbons, il se rallia à Louis XVIII, qui le nomma chevalier de St-Louis, lieutenant-général et commandant de la 2^e subdivision de la 21^e division militaire à Bourges ; après le 20 mars 1815, il rentra sous les drapeaux de Napoléon, enfin, après Waterloo, il prêta de nouveau serment aux Bourbons. Le 9 novembre de la même année, il prit sa retraite avec une pension de 6000 francs et se retira en Alsace, patrie de sa femme ; il fut longtemps maire de Sarrelouis, où il mourut en 1846, à l'âge de 78 ans. Son nom est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Etoile, côté nord.

Son caractère n'était pas aussi bien trempé que son courage ; il mérite le jugement sévère porté sur lui par Alexandre Daguey : « tour à tour, quittant et reprenant la cause de la Révolution, celle de Napoléon, celle de Louis XVIII, s'accommodant parfaitement à tous les régimes et mettant toujours son épée au service du plus fort ¹ ».

Les détails de sa carrière sont exposés dans de nombreux ouvrages ².

(A suivre).



Wappen des Benediktinerstiftes Muri-Gries

VON † H. G. STRÖHL.

Das *Archiv* brachte bereits im Jahrgang 1922 (Seite 64) das Wappen des gegenwärtigen Abtes von Muri-Gries, Alphons Augner, nebst einer kurzen Uebersicht über die Geschichte dieses Klosters seit der Aufhebung Muris im Jahre 1841. Vorliegende Arbeit von H. G. Ströhl bietet interessante Aufschlüsse über die Vergangenheit der beiden Klöster Muri und Gries und dürfte so eine willkommene Ergänzung zu dem bereits früher Gesagten bieten. (Red.)

Wappen : Schild zweimal gespalten und einmal geteilt mit Herzschild, dessen rotes Feld mit einer silbernen, dreizinnigen, gefugten Mauer belegt ist (Abteiwappen von Muri). 1. in Gold ein blau bewehrter, nach einwärts gekehrter roter Löwe mit ausschlagender Zunge (Habsburg). 2. in Blau ein von zwei Rundtürmen flankiertes geschlossenes Tor, über dem in Wolken die gekrönte Figur der Madonna mit dem Jesuskinde sichtbar wird. Die Madonna trägt ein Lilienszepter, das Jesuskind einen Schlüssel in der Hand (Konventwappen von Gries). 3. ³ in Blau ein schwarzer

¹ Communication dans la séance du 12 juillet 1861 de la Société d'histoire du canton de Fribourg, dans tome 4, page 27 des *Archives* de la dite Société.

² *La Grande Encyclopédie*, Paris ; H. de Schaller, *Histoire des troupes suisses au service de France sous Napoléon I^{er}*, 1882 ; Albert Maag, *Geschichte der Schweizertruppen im Kriege Napoléons I in Spanien und Portugal*, 1892 ; Albert Maag, *Die Schicksale der Schweizer-Regimenter in Napoléons I Feldzüge nach Russland*, 1889 ; Mottaz, *Les Bourla-papey et la Révolution vaudoise*, 1903 ; Gaston Castella, article biographique dans *Dictionnaire historique biographique de la Suisse*, 1921.

³ Bei Muri-Gries, wie bei allen Abteien, wird stets das Wappenbild des jeweiligen Abtes in den Schild der Abtei aufgenommen, weshalb die Zeichnung auch nur für die Regierungszeit des betreffenden Abtes Gültigkeit besitzt.